

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise _____ Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le _____
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens	215		214
		Services *	217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)					264
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310

B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)				251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986		ZFU-TE (44. octies et octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44. terdecies) 127		ZRR (44. quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies) 990			
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344		350
		Créance due au report en arrière du déficit			346	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-B-SD – (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise _____ Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le _____
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
					217	218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
	Autres produits					230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				244
	Rémunérations du personnel *					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements *					254
	Dotations aux provisions					256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)					264	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310

B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986		ZFU-TE (44. octies et octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44. terdecies) 127		ZRR (44. quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies) 990			
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344		350
		Créance due au report en arrière du déficit			346	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655						

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	372

2° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-B-SD – (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise _____ Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le _____

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210
	Production vendue	Biens	215	214
		Services *	217	218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *			224
	Subventions d'exploitations reçues			226
	Autres produits			230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234
	Variation de stocks (marchandises) *			236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244
	Rémunérations du personnel *			250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252
	Dotations aux amortissements *			254
	Dotations aux provisions			256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)				264

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270
Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)				290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310

B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990		
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
		Créance due au report en arrière du déficit		346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1	352	354
			Déficit col. 2		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1	370	372
			Déficit col. 2		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-B-SD – (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD